



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 50308

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur le déploiement du service civil volontaire. Le 24 avril dernier, le Président de la République a annoncé un plan d'urgence, mobilisant près d'un milliard d'euros, pour endiguer le chômage des jeunes. Parmi les nombreuses dispositions de ce plan ne figurait cependant aucune référence au service civil volontaire. Cette forme d'engagement citoyen de la jeunesse ne saurait constituer une réponse unique au chômage des jeunes. Mais elle peut jouer un rôle et permettre à nombre d'entre eux de traverser cette période de haute turbulence économique, tout en accomplissant une activité utile à eux-mêmes et aux autres. En Italie, ce mécanisme a d'ores et déjà fait ses preuves. En France, seuls 2 500 jeunes effectuent aujourd'hui un service civil volontaire, faute d'un financement suffisant. Le service civil volontaire recueille pourtant l'approbation du plus grand nombre, parmi les jeunes et les moins jeunes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions qu'elle compte mettre en oeuvre pour dépasser le stade de projet et permettre à de plus en plus de jeunes de bénéficier d'une véritable expérience solidaire.

Texte de la réponse

La montée en puissance rapide du volontariat, depuis sa création en 2006, témoigne d'un réel intérêt des jeunes Français pour un dispositif permettant à chacun de consacrer un temps de sa vie à des actions d'intérêt général. Il n'a pas pour objet d'endiguer le chômage des jeunes mais de leur proposer un mode d'engagement citoyen. Le Président de la République veut encourager les jeunes à se mettre au service des autres et de la nation. Il a souhaité qu'une large réflexion soit engagée sur la création d'un nouveau service civique, qui contribuerait à renforcer le lien social et à transmettre nos valeurs de citoyenneté. Dans cette perspective, il a chargé M. Luc Ferry, président délégué du Conseil d'analyse de la société et ancien ministre, d'un rapport sur la mise en oeuvre d'un service civique rénové volontaire. Ce rapport, remis en septembre 2008, souligne tout l'intérêt du service civique volontaire. Le sujet était par ailleurs à l'ordre du jour de la commission de concertation jeunesse réunie par le haut-commissaire à la jeunesse. Le périmètre, l'organisation, le financement et le pilotage du projet font l'objet en ce moment d'un examen préalable très précis. Les assemblées seront, en tout état de cause, appelées à se prononcer sur ce sujet, dans le cadre du débat que le Gouvernement souhaite le plus large possible. Dans l'attente de ce nouveau dispositif qui pourrait intégrer plusieurs milliers de jeunes, le service civil - qui repose essentiellement sur le volontariat associatif - continue de fonctionner.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50308

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5096

Réponse publiée le : 1er septembre 2009, page 8401